



Extrait du UJFP

<http://ujfp.org/spip.php?article4754>

Défense et soutien de la publication LA FEUILLE DE CHOU

- L'UJFP en action - Appels et manifestations -

La Feuille  de Chou

Date de mise en ligne : mercredi 2 mars 2016

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Le directeur de publication de la Feuille de chou, Jean-Claude Meyer, est déféré devant le TGI le 5 avril prochain sur plainte d'un fonctionnaire appuyé par la ville de Strasbourg.

Cette attaque s'inscrit dans le contexte de plusieurs autres poursuites contre des médias libres. Des plaignants usent des institutions judiciaires pour intimider ou faire taire ceux qui dénoncent leurs actions. Il suffit de lire la liste des témoins du plaignant, élu, fonctionnaires, etc, pour comprendre que c'est la ville de Strasbourg qui fait un procès politique à la Feuille de chou.

Ce sont ainsi des lanceurs d'alerte qui se retrouvent devant des tribunaux au moment où des syndicalistes, comme à Mulhouse, des écologistes pendant la COP 21 ou de prétendus suspects de terrorisme sont inquiétés.

DOSSIER PROCES FEUILLE DE CHOU

- 1/ Communiqué de presse**
- 2/ Soutien de la LICRA 67**
- 3/ Pétition publique**
- 4/ Qui veut la peau de la presse libre ?**

1) Communiqué de presse du comité de soutien à la Feuille de chou et Jean-Claude Meyer

Le 10 juillet 2015, le directeur de publication de la Feuille de chou était mis en examen « pour avoir tenu des propos portant atteinte à l'honneur et à la considération » d'un agent de la Ville de Strasbourg. Le 21 janvier 2016, la Chambre de l'Instruction de la Cour d'appel de Colmar rejetait une requête en nullité présentée par l'avocat du mis en examen et ordonnait son renvoi devant le Tribunal correctionnel.

Depuis 2004, La Feuille de chou, média de presse indépendante, porte la voix de tous les combats sociaux, sociétaux ou écologiques, c'est-à-dire des combats que mènent nos organisations. Les propos incriminés ne sont qu'une mise en lumière de la politique antisociale de la ville et non une attaque contre un de ses agents. Nous considérons que le dépôt de plainte ne vise qu'à entraver la liberté d'expression et la liberté de la presse.

Nous invitons toutes les organisations et les citoyens attachés aux libertés d'expression et de la presse à soutenir La Feuille de chou.

Le Comité de soutien à La Feuille de chou :

Organisations : SNESUP-FSU de l'Unistra ; Ensemble 67 ; Mouvement des jeunes communistes 67 ; Fédération du Bas-Rhin du PCF ; Sud-Éducation Alsace ; Alternative Libertaire Alsace ; ATMF ; Union Juive Française pour la Paix ; NPA 67 ; Attac Strasbourg ; Association Alsace-Syrie ; UD CGT 67 ; Parti de Gauche 67 ; Les Amis de l'Humanité Alsace ; International Jewish Antizionist Network ; Ligue des Droits de l'Homme - Mulhouse ; MRAP Nancy ; AFA Strasbourg ; Fédération 67 de la Libre Pensée ; FSU 67 ; FSU 68 ; Cercle communiste d'Alsace ; Comité des Sans Papiers 59 ; Fédération du Parti Ouvrier Indépendant du Bas-Rhin ; Collectif LMSI ; Acrimed...

Personnalités signataires : Dr Georges Y. Federmann, psychiatre ; Jean-Luc Nancy, philosophe ; Jacob Rogozinski, philosophe ; Pascal Maillard, Professeur à l'Université de Strasbourg ; Roland Pfefferkorn, Directeur de l'Institut de

sociologie ; Alain Bihl, Professeur honoraire de sociologie ; Roger Winterhalter, Maire honoraire de Lutterbach, Porte-parole de l'Assemblée des Citoyens du Monde ; Jean-Louis Hess, Photographe ; Jean-Paul Klee, Poète ; Liselotte Hamm & Jean-Marie Hummel, Artistes ; Edouard Bauer, musicien ; Alain Krivine ; Jean-Marie Haller, avocat ; Pierre Freyburger ; Jacques Muller, sénateur honoraire du Haut-Rhin ; Pierre Tevanian et Sylvie Tissot, auteurs et coanimateurs de Les Mots Sont Importants ; Eric Fassin, sociologue, professeur à l'Université Paris-8 ; Laurent Lévy, essayiste ; Julien Salingue, Docteur en Science politique...

Médias solidaires : Acrimed, Pumpnickel, L'Alterpresse 68, revue Silence, TVnet citoyenne, Plus Belles les Luttés, le Jura libertaire, Heb'di, la Coordination Permanente des Médias Libres...

Un point sur l'actualité du comité de soutien et de ses actions

Pour soutenir La Feuille de chou, vous pouvez :

" [Signer la pétition](#)

" [Participer aux frais liés au procès](#)

" Rejoindre le comité de soutien : soutien.feuilledechou@laposte.net

2) Communiqué de la LICRA du Bas-Rhin

Depuis plusieurs semaines, la LICRA Bas-Rhin observe avec préoccupation les péripéties judiciaires de M. Jean-Claude Meyer, administrateur de La Feuille de Chou, récemment mis en examen suite à la parution de deux articles sur la condition et le sort réservés aux Roms.

Avant toute chose, la LICRA Bas-Rhin est sensible et attentive au sort de la population Rom. Régulièrement maltraitée, méprisée depuis de nombreuses années, les Roms voient leur situation dramatique être instrumentalisée de façon irresponsable par des élus de tous bords à travers le pays. Instrumentalisation servant des intérêts politiques bien compris, et desservant toujours ceux des Roms. Ne niant pas les difficultés inhérentes à l'accueil, la LICRA Bas-Rhin demande cependant aux pouvoirs publics locaux de traiter les Roms de l'agglomération strasbourgeoise avec toute l'humanité et la bienveillance dont elle les sait capables.

Pour ce qui est des faits rapportés dans les articles de M. Meyer, s'ils sont avérés, alors ils sont inacceptables et nécessitent une réflexion plus poussée sur les processus de mise en oeuvre des décisions administratives ainsi qu'un accompagnement systématisé pour les familles fragilisées.

Il convient par ailleurs de saluer le travail journalistique de La Feuille de Chou, des DNA et de Rue 89, visant à attirer l'attention sur le sort des Roms, dont on ne parle pas suffisamment, et la LICRA Bas-Rhin demande que le travail d'investigation des journalistes soit facilité et non restreint par des procédures risquant d'entraver la liberté de la presse, principe fondamental à ses yeux.

Octobre 2015

3) [Pétition](#) : Arrêt des poursuites judiciaires contre La Feuille de chou !

Pour : A Monsieur le Procureur de la République, TGI Strasbourg
Contre le délit de solidarité, pour le droit à l'information !

SOUTIEN À LA FEUILLE DE CHOU !

Pour la première fois depuis sa création en 2004, La Feuille de chou, média libre strasbourgeois dédié à l'actualité des mouvements sociaux, des luttes syndicales et écologistes, fait l'objet d'une plainte en justice. Jean-Claude Meyer, son fondateur et directeur de publication, a été mis en examen pour « avoir tenu des propos portant atteinte à l'honneur et à la considération de Jean-Claude Bournez », chef de la Mission Roms de la Ville de Strasbourg, dans deux articles publiés en décembre 2014 :

« Noël à Strasbourg : le chef de la mission rom de la ville demande l'expulsion d'une dizaine d'enfants dont deux sont des nourrissons » (12/12/2014)

« Une femme avec neuf enfants laissée à la rue par la ville de Strasbourg » (19/12/2014)

La Feuille de chou a fait de nombreux reportages sur les campements Roms de Strasbourg depuis plus de trois ans, aux côtés d'associations et d'ONG. Elle a consacré plusieurs dizaines d'articles à la situation dramatique et inadmissible de ces citoyens de l'Union européenne, sur la base d'une présence régulière sur les terrains dits « illicites » ou dans les camps gérés par la Ville.

Les billets incriminés ne disent que la triste réalité des actions menées par la Mission Roms et ses agents, confirmée, depuis, par d'autres médias, les Dernières Nouvelles d'Alsace et Rue89 Strasbourg en particulier.

Il va sans dire qu'une plainte émanant du chef de la Mission Roms de la Ville de Strasbourg, chargé de mettre en oeuvre la politique municipale que nous dénonçons depuis plusieurs années, est une attaque contre la liberté de la presse et d'informer qui vise à empêcher le devoir de solidarité. Elle voudrait nous faire payer, dans les deux sens du terme, notre soutien indéfectible aux familles Roms, nos informations dérangeantes et notre indignation légitime au regard des faits.

Selon nous, son "honneur" et sa "considération" ne sont pas atteints. Nous décrivons ses actes ou la manière dont il remplit sa fonction. Nous savons, pour l'avoir écrit, qu'il reçoit des ordres de missions de sa hiérarchie, Mme Marie-Dominique Dreyssé, adjointe aux Solidarités qui a reçu délégation du sénateur-maire de Strasbourg, M. Roland Ries.

Ainsi, dans un contexte local et national d'expulsions quasi quotidiennes, mais aussi d'intimidations et de poursuites de militants pour des « délits de solidarité », nous, administrateurs et rédacteurs de la Feuille de chou, revendiquons le droit d'agir en solidarité avec les familles Roms, de veiller au respect de leurs droits de citoyens européens, mais aussi de minorité discriminée, et faisons valoir le droit d'informer librement des politiques municipales et nationales à leur égard, fut-ce d'une manière critique et incisive.

Certains d'entre nous sommes les enfants de victimes du nazisme et du franquisme. Nous sommes d'autant plus vigilants sur ce qui, à partir des politiques actuelles des administrations concernées et en particulier pour la Mission Roms, pourrait conduire à de graves dérives. L'histoire montre que cette vigilance est plus que nécessaire. Vouloir l'empêcher aujourd'hui est inquiétant.

Aussi, nous n'acceptons pas qu'un fonctionnaire de la Ville, puisse tenter, à travers la justice, de censurer un travail d'information sur ses missions et la politique municipale qu'il met en oeuvre.

La plainte contre la Feuille de chou est une grave atteinte à la liberté d'informer que possèdent tout citoyen et les médias, mais aussi une attaque contre la presse qui résiste.

C'est pourquoi, les administrateurs, les rédacteurs et les correspondants de La Feuille de chou appellent tous ceux et celles qui sont attaché(e)s à la liberté d'expression et à la liberté de la presse, à signer pour l'arrêt de toute poursuite judiciaire contre son fondateur et directeur de publication, Jean-Claude Meyer.

Strasbourg, le 21 juillet 2015

La Feuille de chou

Contact : F2C.media@gmail.com

Pétition :

Nombre de signataires électroniques au 26 02 16 : 1091

Nombre de signataires papier au 26 02 16 : 388

4) QUI VEUT LA PEAU DE LA PRESSE LIBRE ?

Bastamag est poursuivi à nouveau par le groupe Bolloré. Cette actualité dévoile d'autres procédures lancées contre des titres appartenant à la Coordination des médias libres. Ces plaintes qui visent une presse indépendante émanent souvent d'élus, ou d'entrepreneurs qui possèdent ou contrôlent les autres médias. Elles cherchent à bâillonner des informations sensibles traitant des droits humains et sociaux bafoués, d'abus de position dominante de multinationales, quand elles ne dénoncent pas des « affairistes ».

Les plaintes s'accompagnent souvent de demandes financières volontairement bien au-delà des moyens de ces médias. Ces pressions cherchent avant tout à décourager la critique.

Les grandes déclarations, les « Je suis Charlie » à tout va, la liberté d'expression de la presse brandie comme un étendard, l'impertinence des enquêtes et des propos érigée en vertu républicaine, tout ça, c'est bien fini. Fermée la parenthèse, retour aux attaques en justice version pot de fer contre pot de terre, place au pouvoir de l'argent, aux demande de lourdes sanctions financières, à l'étouffement sous les procédures de la presse indépendante.

Combat inégal à chaque fois, ce qu'illustre trois procédures en cours et une avortée en juin 2015 :

" La mairie de Strasbourg a porté plainte contre La Feuille de chou, « presse quotidienne radicale au capital illimité d'indignation », pour deux articles du blog dénonçant le manque de prise en charge des familles roms et la politique d'expulsions municipales.

" À Grabels (Hérault), un élu (Front de Gauche), lui même objet d'une plainte pour « corruption passive », fait financer ses frais de justice par sa commune pour attaquer Montpellier journal en diffamation, non pour des faits qu'il ne conteste pas, mais pour des « insinuations ».

" Tout en faisant le ménage à Canal+, Vincent Bolloré lance une deuxième plainte en diffamation contre le site d'information Basta ! pour un article sur l'accaparement de terres en Afrique et en Asie. L'attaque en justice s'est élargie en englobant Rue89 pour avoir cité l'article dans sa revue de presse.

" Une procédure lourde (5 ans de prison et 40 000 euros d'amende) contre un utilisateur du site « laata » à Toulouse s'est soldée par une retraite en règle motivée par la crainte d'un démontage public de l'accusation et la menace que l'info soit reprise par l'ensemble du réseau des médias libres...

Ces offensives contre la presse indépendante interviennent alors que le collectif Informer n'est pas un délit, qui regroupe une cinquantaine de journalistes ainsi que l'association Reporters sans frontières, alerte sur la censure et

la déprogrammation de quatre documentaires par la chaîne Canal+, dont Vincent Bolloré est devenu le principal actionnaire. Mais ce collectif dénonce aussi l'acharnement judiciaire des puissants. Le premier but de ces plaintes n'est pas d'obtenir gain de cause en justice. Il est plus sûrement, et quelle que soit l'issue judiciaire, d'étouffer les voix discordantes.

La justice n'est alors que l'instrument d'une guerre d'usure, d'intimidation contre les journalistes non alignés. Le poids financier d'éventuelles condamnations peut aider à les faire taire, mais quoi qu'il arrive, la charge budgétaire de la défense et l'énergie à porter contre ces procédures, manoeuvres dilatoires et recours peuvent suffire à mettre cette presse en difficulté. C'est d'autant plus vrai pour la presse indépendante, aux budgets serrés, voire carrément contrainte à la pauvreté.

L'existence d'une presse qui ne soit pas imprégnée des intérêts capitalistes, ni vendue aux lobbys des multinationales ou inféodée aux potentats locaux est, faut-il le rappeler, un acquis démocratique. C'est même l'esprit des lendemains de la Seconde Guerre mondiale : à la Libération, on ne parlait que de mettre les journaux à l'abri des puissances d'argent, de protéger leur indépendance. On dirait que la guerre est à nouveau déclarée.

Acrimed, À Contre Courant, Adiu Sud Gironde, Adiu TV, Aïrelles Video, Aldubarrak Bideo, BateauBasta, Cafaitdesordre.com, campagne solidaire, CASA (association), Cassandre/Hors Champs, CDRLP, Citizen Nantes, Cram Cram Editions, Demosphere Ariège, Demosphere Toulouse, Fakir, Fokus 21, Friture Mag, Hexagones, l'âge de faire, L'Insatiable, la canarde sauvage, la Fédération des Vidéos et Pays de Quartier, Le Ravi, La Lorgnette.info, La Lettre à Lulu, La Maison écologique, Le Nouveau Jour J, Les Amis de la Cathode, Le Sans Culotte 85, Le Lot en Action, Les Pieds dans le PAF, Lutopik, Montpellier Journal, Médias Citoyens, Pierre Merejkowsky, Plus Belles les Lutttes, Politis, Pumpernickel, Radio MNE, Résonances TV, Reporterre, Rencontres Médiatiques, Sisyphe Vidéo, Silence, SideWays, Télé Sud-Est, TV Bruits, ZdF, Zélium.